« Le nombre des portions de ragoût et de bouillon, de légumes et de laitage distribuées pendant le dernier exercice s'est élevé à 210.614, dont 153.484 vendues au public et 57.130 distribuées

aux enfants des écoles. « Nos fidèles bienfaiteurs répondront comme toujours, nous en sommes bien convaincus d'avance, à notre pressant appel; leur coopération financière nous est d'autant plus indispensable cette année, que les denrées de toutes sortes et le charbon, dont la consommation est très importante, sont à un taux exorbitant. Grâce à leur générosité, nous pourrons continuer à fournir aux ouvriers une nourriture saine et abondante, à un prix toujours inférieur à celui de revient, la différence étant couverte par le montant des souscriptions.

« Nous sommes heureux de redire que la gratitude des ouvriers se manifeste chaque année de manière à prouver combien sont importants les services que leur rendent les fourneaux écono-

« Cette belle œuvre, fondée à l'époque de l'année terrible, répond efficacement à un des besoins les plus impérieux de notre époque

et contribue à l'amélioration de la classe ouvrière.

« Notre Conseil municipal, appréciant les services rendus par l'œuvre, a maintenu en notre faveur, à son budget de 1900, sa subvention de 3.000 fr. Le montant de cette allocation a été affecté à l'exercice écoulé. Nous prions l'Administration et le Conseil de vouloir bien agréer l'expression de notre vive gratitude; nous ne doutons pas que cette subvention ne soit continuée.

« Le chiffre de nos souscriptions a malheureusement baissé par suite du décès, ou du départ de plusieurs de nos donateurs; mais nous espérons que nos bienfaiteurs pourront trouver de nouveaux adhérents dans leurs nombreuses relations. Notre œuvre commune ne rencontre depuis longues années que des approbateurs.

« Nous prions les personnes bienfaisantes qui secourent les malheureux, surtout les pauvres honteux, si nombreux, de se munir de bons que l'on trouve dans chaque fourneau. Ces bons, du prix minime de cinq et dix centimes, sont toujours parfaitement accueillis; cette charité calme bien des souffrances, et sèche bien des larmes.

« Nous sommes heureux de vous annoncer que M. Joseph Joûbert, dont le nom rappelle dans notre Anjou de si nobles traditions, a accepté avec empressement de faire partie de notre commission. Vous apprécierez, nous en sommes convaincus, à sa juste valeur, le concours de notre nouveau et généreux Collègue.

« Qu'il nous soit permis en terminant cet exposé de la situation de l'exercice, de rappeler que la grande part du succès revient à M. Cosnier, son Vice-Président qui, pendant trente années, lui a consacré son temps et son dévouement, avec un désintéressement dont sont seuls capables les grands cœurs comme le sien, inspirés par Dieu et l'amour du prochain. L'âge très avancé de M. Cosnier a pu seul l'obliger à résigner ses fonctions. Pour la Commission :

Le Vice-Président, C. DE LA NOUE.